

Evènements Salon des Taxis : 7 et 8 février Porte de Versailles

Mardi 20 Janvier 2009 à 14h59

Faire le point sur les nouvelles charges et les enjeux de la profession de taxi, tel est l'objectif premier du Salon des Taxi organisé les 7 et 8 février prochains au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris. 5.000 m² d'exposition accueilleront une multitude d'exposants et 5.000 chauffeurs de taxi venus de toute la France.

Évaluation du site

Ce site diffuse l'actualité de l'industrie automobile sous forme de brèves, d'articles, d'essais et de comparatifs.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 14

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Salon des Taxis 2009 : la mobilité durable au rendez-vous

20 - décembre - 2008



Le prochain Salon des Taxis se tiendra les 7 et 8 février 2009 à Paris au

Parc des expositions de la Porte de Versailles. 5 000 m² d'exposition accueilleront une multitude d'exposants et 5 000 chauffeurs de taxi venus de toute la France. Ces derniers pourront discuter avec tous les fournisseurs de leur vie professionnelle : les constructeurs automobiles, les acteurs des services bancaires, les assureurs et les entreprises spécialisées dans la technologie embarquée. Les constructeurs...

Le Salon des Taxis les 7 et 8 février à la Porte de Versailles

Les 7 et 8 février à Paris, porte de Versailles, se tiendra le **Salon des Taxis** regroupant l'ensemble des intervenants professionnels du **taxi**.

Ce millésime 2009 du salon, dont la création remonte à l'année 1998, accueillera nombre d'exposants et plus de 5 000 chauffeurs de **taxis** venus de la France entière sur les 5 000 m² d'exposition. Plusieurs axes et enjeux seront évoqués sur les deux jours du rendez-vous. Parmi les points phares du **Salon de Taxis**, on trouve ainsi : la suppression de la récupération de la TIPP et variations importantes du prix du carburant, la difficulté pour les clients résidant dans les grandes villes de trouver un taxi libre dans les heures de pointe ou les conditions d'accès à la profession de chauffeur de taxi et l'amélioration des divers services rendus à la clientèle. Outre la présence des acteurs importants de cette filière, le **Salon des Taxis** permettra à divers participants d'intervenir comme des représentants des constructeurs automobiles, les assureurs, les acteurs des banques ainsi que les firmes expertes dans les technologies embarquées.

Tous les renseignements complémentaires au **Salon des Taxis 2009** sont accessibles en cliquant.

Publié le 20/01/2009

Évaluation du site

Ce site émane du site Internet du quotidien sportif L'Équipe. Il est entièrement consacré aux automobiles et propose pêle-mêle : des informations, des confections d'itinéraires, des photos, des vidéos, l'actualité de l'automobile, etc.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 9

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Home/ Actualités/ En bref

Le salon des taxis en février à Paris

Le Salon des Taxis les 7 et 8 février à la Porte de Versailles

LE SALON des TAXIS



Les 7 et 8 février à Paris, porte de Versailles, se tiendra le Salon des Taxis regroupant l'ensemble des intervenants professionnels du taxi.

Ce millésime 2009 du salon, dont la création remonte à l'année 1998, accueillera nombre d'exposants et plus de 5 000 chauffeurs de taxis venus de la France entière sur les 5 000 m2 d'exposition.

Plusieurs axes et enjeux seront évoqués sur les deux jours du rendez-vous. Parmi les points phares du Salon de Taxis, on trouve ainsi : la suppression de la récupération de la TIPP et variations importantes du prix du carburant, la difficulté pour les clients résidant dans les grandes villes de trouver un taxi libre dans les heures de pointe ou les conditions d'accès à la profession de chauffeur de taxi et l'amélioration des divers services rendus à la clientèle.

Outre la présence des acteurs importants de cette filière, le Salon des Taxis permettra à divers participants d'intervenir comme des représentants des constructeurs automobiles, les assureurs, les acteurs des banques ainsi que les firmes expertes dans les technologies embarquées. Tous les renseignements complémentaires au Salon des Taxis 2009 sont accessibles en cliquant.

 [Commentaires](#)

Salon des Taxis , 7 et 8 février :

Les 7 et 8 février prochains, 5 000 m2 d'exposition de la porte de Versailles accueilleront une multitude d'exposants et 5 000 chauffeurs de taxi venus de toute la France. Ces derniers pourront discuter avec tous les fournisseurs de leur vie professionnelle : les constructeurs automobiles, les acteurs des services bancaires, les assureurs et les entreprises spécialisées dans la technologie embarquée. Les constructeurs présenteront plus de 50 véhicules.

Salon des Taxis 2009 : la mobilité durable au rendez-vous

Tags : Autoroute | Deux-roues | Economie | Evénement | Motorisation | Pollution | Salon | Taxi

Par Séverine Alibeu - le Samedi 20 décembre 2008 | réagir ?



Le prochain Salon des Taxis se tiendra les 7 et 8 février 2009 à Paris au Parc des expositions de la Porte de Versailles. 5 000 m² d'exposition accueilleront une multitude d'exposants et 5 000 chauffeurs de taxi venus de toute la France. Ces derniers pourront discuter avec tous les fournisseurs de leur vie professionnelle : les constructeurs automobiles, les acteurs des services bancaires, les assureurs et les entreprises spécialisées dans la technologie embarquée. Les constructeurs présenteront plus de 50 véhicules.

Les organisateurs expliquent que dans un contexte économique tendu, la profession du taxi va devoir faire face à de nouvelles mesures l'année prochaine : le Salon des Taxis est ainsi le meilleur moyen pour les chauffeurs de taxi de faire le point sur l'avenir de leur profession et sur les enjeux économiques qui pèsent sur leur compte d'exploitation. Ils décrivent la situation de cette profession :

- ▶ les clients des grandes villes ne trouvant pas de taxis disponibles aux heures de pointe ;
- ▶ la suppression de la récupération de la TIPP Variations importantes du prix du carburant ;
- ▶ l'autorité de tutelle, le ministère de l'Intérieur représenté par Michelle Alliot-Marie, a pris l'initiative de signer le 28 mai 2008 un protocole avec 7 représentants de la profession (voir article). Il a pour objet de rénover les conditions d'accès à la profession de taxi (examen, formation continue), d'améliorer la qualité de services rendus à la clientèle (formation, équipements), d'augmenter le nombre de taxis disponibles (nouvel indice de création d'ADS), de clarifier le champ d'application des activités des taxis et des autres acteurs du transport particulier de personnes (réglementer les motos, éradiquer les clandestins). Ces nouvelles mesures doivent intervenir dès 2009 et les groupes de travail sont déjà en place. Mais les chauffeurs de taxi demeurent inquiets pour la conservation de leur pouvoir d'achat d'autant que ce protocole exige l'installation d'emblée de nouveaux équipements (lumineux, taximètres et covering) d'un montant d'environ 2 000 euros.

Les organisateurs indiquent qu'un programme de conférences destinées aux professionnels fera le point sur les changements apportés par le protocole et les sujets d'inquiétude : les changements structurels ; les changements d'équipement ; le cas spécifique de Paris (régulation ADP, voie sur A1, doublage/licences, horaires) ; la motorisation "propre" (offre constructeurs, offre carburants et réseaux de distribution).

Un événement à noter dans votre agenda !

